

Les **exigences** en matière de comptabilité à l'égard des structures culturelles ne cessent d'augmenter. Il n'est aujourd'hui plus possible de mener à bien un projet sans justifier précisément les charges incombant à une production, ni fournir un **bilan** et les **comptes de pertes et profits**.

La maîtrise des fondements de la technique comptable est ainsi indispensable aux personnes engagées dans l'administration d'un projet culturel. Ce cours vous permettra d'**assurer** la **bonne tenue** d'un exercice comptable et ses différentes étapes, mais aussi de maîtriser, dans ses éléments essentiels, un **outil** qui est capital pour la **gestion** d'une production.

LES OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Comprendre le fonctionnement et les obligations de la comptabilité, les éléments qui la constituent ;
- Élaborer une comptabilité simple ;
- Être à même de tenir et commenter les différents rapports comptables, selon les critères des partenaires des milieux culturels.

Cette formation de **19,5 heures** est construite de manière à expliquer les **éléments principaux** de la comptabilité, d'en **clarifier** les **difficultés** et de proposer des solutions et des techniques adaptées à la production d'un projet artistique. Chaque participant-e est appelé-e à **prendre son ordinateur portable** muni du logiciel Excel (ou équivalent).

LES THEMES DEVELOPPES

- La comptabilité financière (plan comptable, bilan, comptes de P&P, journal) ;
- Les comptes actifs/passifs et la logique des débits et des crédits ;
- Les comptes charges/produits (dont les salaires et les charges sociales) ;
- Les amortissements ;
- La clôture, les actifs et passifs transitoires ;
- Présentation des comptes pour un rapport d'activité et justification des dépenses pour les donateurs.

Il s'agit d'un **cours de base simple** et pragmatique, avec des **exercices** et des **exemples** tirés directement de la pratique du milieu culturel, une matinée sera consacrée à la présentation d'un modèle économique des arts vivants.

Une fois le cours terminé, un **entretien individuel** de 45 minutes est proposé aux participant-e-s qui le désirent (se manifester dès l'inscription). Ils/elles ont la possibilité de poser toutes leurs questions, ainsi que de soumettre leur comptabilité à une brève appréciation de l'intervenante.

LE PUBLIC CIBLE

Le cours s'adresse aux administrateurs-trices actifs-ves dans le milieu de la musique, de la danse ou du théâtre, ainsi qu'à toute personne engagée dans une association culturelle désirant **rafraîchir**, **consolider** ou encore **enrichir** sa compréhension des éléments essentiels de la comptabilité.

Des connaissances de bases en comptabilité sont nécessaires pour suivre cette formation. La validation de l'inscription à ce cours se fait sur la base d'un questionnaire d'évaluation.

L'INTERVENANT

Nadia Seppey, comptable en entreprise.

L'INVITÉ

David Junod, administrateur du Théâtre de Carouge

LES INFORMATIONS PRATIQUES

DATES

20, 21 et 25 juin 2024

26 juin 2024 – entretiens individuels (optionnel)

HORAIRES

Jeudi 20.06 : 9h30-12h30 / 13h30-17h00

Vendredi 21.06 : 9h30-12h30 / 13h30-17h00

Mardi 25.06 : 9h30-12h30 / 13h30-17h00

19,5 heures de cours + entretien individuel optionnel

LIEU

Centre de compétence artos – Rte de la Chaux 4, 1030
Bussigny - (Bâtiment B, signalétique "cailloux", 1er étage)

COÛT

CHF 600.- * ou CHF 680.- * avec l'entretien individuel
après le cours / 10% de réduction pour les membres
artos.

* Ce cours peut être pris en charge par les caisses de
chômage. Se renseigner auprès de son/sa conseiller-ère
ORP.

PLUS D'INFOS

+41 21 701 99 61, admin@artos-net.ch

📅 Inscription jusqu'au 6 juin 2024

LES CONDITIONS

Pré-requis : notions de base (pratique conseillée).

Il est nécessaire d'amener son ordinateur portable muni du
logiciel Excel (ou équivalent).

L'inscription se fait à l'aide du **formulaire** disponible sur
www.artos-net.ch.

Dès réception de la **confirmation d'artos**, envoyée par
courrier électronique, et une fois votre paiement effectué,
votre inscription sera définitive. En cas d'annulation par
artos, le montant est remboursé.

Une **attestation** est délivrée aux participant-es ayant suivi
la totalité de la formation.

LES FORMATIONS

Depuis sa création en 1996, l'association **artos** contribue au
développement des métiers de la scène culturelle romande.

artos a initié, en partenariat avec les Universités de
Lausanne et Genève, un Diplôme de formation continue en
gestion culturelle et a mis sur pied le Brevet fédéral de
technicien-ne du spectacle et le CFC de techniscéniste.

De plus, l'association organise, plusieurs fois par année,
une série de formations courtes et continues :

En technique de scène :

- Module sécurité – lieux de spectacle et événementiel
- Antichute
- Vectorworks – spotlight
- Opérateur-trice PEMP
- Initiation à la création lumière
- Mapping&Vjing
- Logiciel D::LIGHT

En administration :

- Sensibilisation à la gestion de projets culturels
- Communication avec les médias et stratégie globale
- Droit suisse pour le spectacle vivant
- Gestion des salaires et cadres d'engagement
- Recherche de fonds
- Diffusion
- Introduction à la gestion d'équipe RH

Informations détaillées sur le contenu et dates des
sessions mises à jour régulièrement sur
www.artos-net.ch

artos

association professionnelle

Route de la Chaux 4 / 1030 Bussigny
T. +41 21 701 99 61

admin@artos-net.ch / www.artos-net.ch

COMPTABILITE

DANS LE SPECTACLE VIVANT

Les éléments essentiels

20, 21 et 25 juin 2024

Bussigny

artos

association professionnelle